

Des chantiers d'insertion pour préserver les rivières



La réunion d'information s'est tenue mercredi dernier au siège de l'association Cap.

JOSÉ MARTINETTI

Proposer des chantiers d'insertion alliant social et respect de l'environnement, dans un partenariat « gagnant-gagnant » pour tous les acteurs. Tel est le projet proposé par Gérard Simon-Jean, directeur de l'association Corse aide à la Personne (Cap), lors d'une réunion organisée dans le siège de sa structure, à Corte, mercredi dernier. « Nous avons convié à cette réunion Antoine Orsini, président de la communauté de communes du Centre Corse (4C), l'association de développement local (Adal 2B), ainsi que toutes les entreprises du territoire, détaille Gérard Simon-Jean. Parmi elles, A Smachjera et A Rustaglia ont répondu présentes. »

Formation prévue en septembre

L'objectif est de proposer un partenariat entre ces différentes structures afin de réaliser des travaux d'entretien des rivières, respectueux de l'environnement. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention du risque

inondation), à la charge des intercommunalités depuis 2018.

« Nous souhaitons proposer une formation pour des chantiers d'insertion visant à l'entretien des rivières, en complémentarité des entreprises spécialisées, explique le directeur de Cap, aux côtés de Thierry Bes, conseiller en insertion professionnelle. Le but serait que, lorsqu'une collectivité comme la 4C passe un marché avec une entreprise, cette dernière fasse appel à nous pour lui proposer un chantier de réinsertion en sous-traitance. Les entreprises réaliseront le travail le plus technique et délicat, et les personnes en chantier de réinsertion des petits travaux plus simples. Cela permettrait à l'entreprise de gagner du temps et comme nos chantiers coûtent deux à trois fois moins cher que l'intervention d'un professionnel, cela permettrait de réduire le coût des travaux, et pour l'entreprise et pour la collectivité. La formation aura lieu en septembre et le chantier pourra être mis en place début octobre. »

« Gérard Simon-Jean m'a contacté parce qu'il souhaitait mettre en place avec Cap un chan-

tier de réinsertion qui pourrait apporter quelque chose à la communauté de communes et j'ai proposé un chantier en lien avec la Gemapi », décrit Antoine Orsini.

Une compétence qui a deux objectifs : la protection des milieux aquatiques et la prévention risques inondations. « La protection des milieux aquatiques a une approche écologique de la gestion des rivières, pour éviter l'érosion des espèces endémiques, reprend le président de la 4C. La prévention risques inondations a pour but d'anticiper les changements climatiques, les événements d'amplitudes importantes, qui peuvent se dérouler sur les cours d'eau, passant par des crues et des périodes de sécheresse extrême. »

Comité de pilotage et site pilote

L'objectif est donc de préserver la biodiversité, mais aussi de protéger les populations, les ponts (y compris patrimoniaux) et les accès aux villages qui ne doivent pas être coupés (comme lorsque le pont de la Casaluna par exemple, avait été emporté).

« Dans le cadre de cette formation, il faudrait aussi intégrer l'ONE, l'Alpa et l'Université, qui possèdent des compétences pour la protection du milieu, reprend-il. J'ai prévu de créer un comité de pilotage avec différents acteurs, dont Météo France, le Sis (service d'incendie et de secours de la Corse, NDLR), la Sécurité civile, l'ONE, l'Alpa... Et les communautés de communes Pasquale Paoli et de l'Oriente qui ont en commun avec la 4C des territoires sur le parcours du Tavignanu. »

Avec ce comité de pilotage, Antoine Orsini souhaite cibler une action forte sur une zone pilote, à potentiel haut risque, à la fois environnemental et pour les populations. « Nous devons réaliser un travail chirurgical, mené par des personnes formées, avec des petites machines ou une traction animale », remarque-t-il.

La 4C est un « EPCI pauvre ». Aussi, il espère que ce site pilote sera « un exemple » et pourra attirer des soutiens financiers.

Pour avoir le plus de moyens possibles au service des populations et de la biodiversité.

B. IGNACIO-LUCCIONI